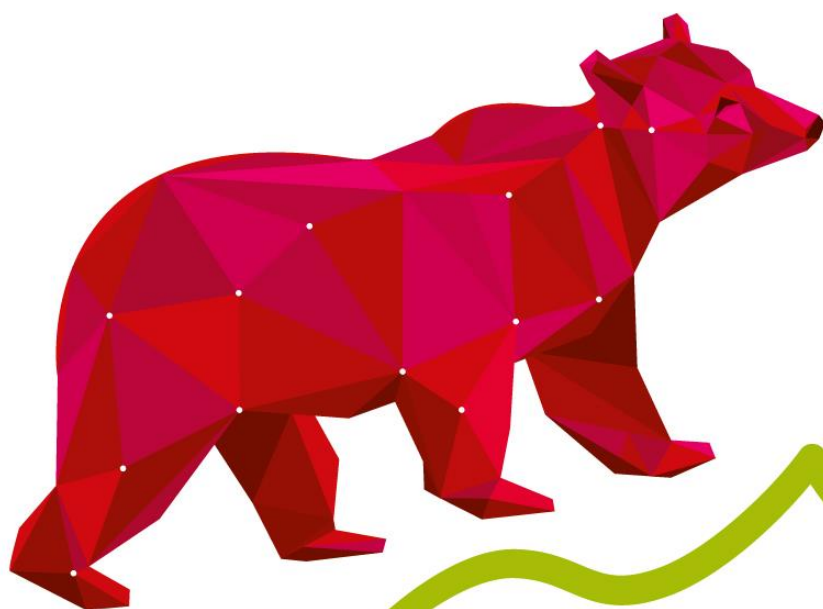


SEANCE ELECTIVE DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

DU 9 JUILLET 2020



*forêver*

**PAYS DE BARR**   
communauté de communes



DEPARTEMENT DU BAS -RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 9 JUILLET 2020

**Nombre de membres du  
Conseil de Communauté**

**élus :  
45**

*L'an deux mille vingt à 17 heures 30, le 9 juillet*

*Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communauté du Pays de Barr, élus ou désignés dans les conditions prévues par les articles L273-6 et L273-11 du Code Electoral suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 et des élections des Maires et Adjointes, se sont réunis dans la Salle des Fêtes en l'Hôtel de Ville de Barr, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 juillet 2020 par le Président, conformément aux articles L2121-12, L2541-2 et L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

**Nombre de membres qui  
se trouvent en fonction :**  
**45**

**Etaient présents :** M. Thierry FRANTZ, Mme Caroline WACH, M. Fabien BONNET, Mme Nathalie ERNST, M. Claude BOEHM, Mme Marièle COLAS-SCHOLLY, M. Gérard ENGEL, Mme Laurence MAULER, M. Jean-Daniel HERING, Mme Florence WACK, M. Gérard GLOECKLER, Mme Anémone LEROY-KOFFEL, Mme Ferda ALICI, M. Pierre-Yves ZUBER, M. André RISCH, MM. Jean-Marie SOHLER, Jacques CORNEC, Claude HAULLER, Mme Doris MESSMER, M. Pascal OSER, Mme Déborah RISCH, Mme Evelyne LAVIGNE, M. Jean-Claude MANDRY, Mme Pascale STIRMEL, M. Claude KOST, Mme Sabine SCHMITT, M. Rémy HUCHELMANN, Mmes Suzanne GRAFF, Suzanne LOTZ, MM. Yves EHRHART, Jean-Georges KARL, Mme Christine FASSEL-DOCK, MM. Vincent KIEFFER, Patrick CONRAD, Mme Marie-Josée CAVODEAU, MM. Marc REIBEL, Vincent KOBLOTH, Denis RUXER, Jean-Marie KOENIG, Mme Joanne ALBRECHT, M. Germain LUTZ, Mme Denise LUTZ-ROHMER, MM. Denis HEITZ, Jean-François KLIPFEL,  
Conseillers Communautaires

**Nombre de membres qui  
ont assisté à la séance :**  
**44**

**Absent étant excusé :** M. Hervé-Paul WEISSE

**Absent non excusé :**

**Nombre de membres  
présents ou représentés :**  
**45**

**Procuration :** M. Hervé-Paul WEISSE en faveur de M. Gérard ENGEL

**Secrétaire de séance**

Mme Déborah RISCH

**Assistaient en outre  
à la séance**

M. Richard SATTler, Directeur Général des Services  
Mme Catherine COLIN, Directrice Générale Adjointe  
Mme Violette LAMANT, Responsable Développement et Promotion du Territoire  
Mme Véronique WERCK, Assistante de Direction



## ORDRE DU JOUR

<b>N° DELIBERATION</b>	<b>TITRE</b>	<b>PAGE</b>
<b>025/03/2020</b>	Installation de l'Assemblée Communautaire	<b>148</b>
<b>026/03/2020</b>	Election du Président	<b>149</b>
<b>027/03/2020</b>	Détermination de la composition du Bureau	<b>150</b>
<b>028/03/2020</b>	Election des Vice-Présidents	<b>151</b>



**N° 025 / 03 / 2020      INSTALLATION DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE**

Monsieur Gilbert SCHOLLY, Président sortant, accueille l'ensemble des Conseillers Communautaires. Les membres de l'organe délibérant détenant la plénitude de leur mandat consécutivement soit à leur élection, soit à leur désignation, sont dès lors installés comme suit et en application de l'article L 5211-6-2 du CGCT dans leurs fonctions de Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr :

<b>COMMUNES</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>ANDLAU</b>	FRANTZ	Thierry
	WACH	Caroline
	BONNET	Fabien
<b>BARR</b>	ERNST	Nathalie
	BOEHM	Claude
	COLAS-SCHOLLY	Marièle
	ENGEL	Gérard
	MAULER	Laurence
	HERING	Jean-Daniel
	WACK	Florence
	GLOECKLER	Gérard
	LEROY-KOFFEL	Anémone
	WEISSE	Hervé-Paul
	ALICI	Ferda
	ZUBER	Pierre-Yves
	<b>BERNARDVILLE</b>	RISCH
<b>BLIENSCHWILLER</b>	SOHLER	Jean-Marie
<b>BOURGHEIM</b>	CORNEC	Jacques
<b>DAMBACH-LA-VILLE</b>	HAULLER	Claude
	MESSMER	Doris
	OSER	Pascal
	RISCH	Déborah
<b>EICHHOFFEN</b>	LAVIGNE	Evelyne
<b>EPFIG</b>	MANDRY	Jean-Claude
	STIRMEL	Pascale
	KOST	Claude
	SCHMITT	Sabine
<b>GERTWILLER</b>	HUCHELMANN	Rémy
	GRAFF	Suzanne
<b>GOXWILLER</b>	LOTZ	Suzanne
	EHRHART	Yves
<b>HEILIGENSTEIN</b>	KARL	Jean-Georges
	FASSEL – DOCK	Christine
<b>ITERSWILLER</b>	KIEFFER	Vincent
<b>LE HOHWALD</b>	CONRAD	Patrick
<b>MITTELBERGHEIM</b>	CAVODEAU	Marie-Josée
<b>NOTHALTEN</b>	REIBEL	Marc
<b>REICHSFELD</b>	KOBLOTH	Vincent
<b>SAINT-PIERRE</b>	RUXER	Denis
<b>STOTZHEIM</b>	KOENIG	Jean-Marie
	ALBRECHT	Joanne
<b>VALFF</b>	LUTZ	Germain
	LUTZ-ROHMER	Denise
<b>ZELLWILLER</b>	HEITZ	Denis
	KLIPFEL	Jean-François

Préalablement à la poursuite de l'ordre du jour et compte tenu de sa décision de ne pas solliciter de nouveau mandat, Monsieur Gilbert SCHOLLY donne lecture de son intervention qui sera annexée au procès-verbal de la présente séance.

## **N° 026 / 03 / 2020      ELECTION DU PRESIDENT**

Conformément à l'article L 5211-9 alinéa 8 du CGCT, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président.

Monsieur Jean-Marie SOHLER, ès qualité, prononce l'ouverture de la séance en rappelant que le Conseil de Communauté a été réglementairement convoqué le 4 juillet 2020.

Le Conseil désigne Madame Déborah RISCH, benjamine de l'assemblée, en tant que **secrétaire de séance**.

Pour le déroulement des opérations de vote, Mme Anémone LEROY-KOFFEL et M. Denis RUXER sont choisis en tant que **scrutateurs**.

### **ELECTION DU PRESIDENT**

Le Président de séance, après avoir rappelé les dispositions des articles L 2122-4 à L 2122-7 du CGCT applicables aux EPCI en vertu de l'article L 5211-2 du même code, a invité le Conseil de Communauté à procéder à l'élection du Président conformément aux textes précités.

Après avoir recueilli les candidatures de M. Claude HAULLER et de Mme Nathalie ERNST, chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc qu'il a déposé dans l'urne.

### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 0
Suffrages exprimés	: 45
Majorité absolue	: 23

Ont obtenu :

M. Claude HAULLER	: 23 voix
Mme Nathalie ERNST	: 22 voix

M. Claude HAULLER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de Président.

\*  
\* \*

La présidence de la séance ayant été remise à M. Claude HAULLER, Président, celui-ci donne lecture de sa déclaration avant la poursuite de l'ordre du jour.



\*  
\* \*

Conformément aux exposés de la note explicative de synthèse, Monsieur le Président soumet à l'assemblée un projet de délibération tendant à la détermination de la composition du Bureau.

**N° 027 / 03 / 2020      DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,**

- VU** la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
- VU** la loi N°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment ses articles 43, 45 et 92 ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10 alinéas 2 et 3 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 28 mars 2017 portant mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Barr ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 portant composition du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de Barr par accord local ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient à l'organe délibérant, lors de chaque renouvellement, de se prononcer expressément sur la détermination du nombre de Vice-Présidents composant, outre le Président en sa qualité d'organe exécutif de l'EPCI et le cas échéant d'autres membres, le Bureau ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**et**

**Après en avoir délibéré ;**

**DECIDE A L'UNANIMITE**

de **fixer à 7** le nombre de Vice-Présidents pour la durée du mandat.

La délibération étant adoptée, il peut désormais être procédé à l'élection des Vice-Présidents.

**ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du premier Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- M. Vincent KOBLOTH

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 13
Suffrages exprimés	: 32
Majorité absolue	: 17

Ont obtenu :

M. Vincent KOBLOTH	: 30 voix
Mme Nathalie ERNST	: 1 voix
M. Jean-Claude MANDRY	: 1 voix

M. Vincent KOBLOTH ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**ELECTION DU SECOND VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du second Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- Mme Nathalie ERNST

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 7
Suffrages exprimés	: 38
Majorité absolue	: 20

Ont obtenu :

Mme Nathalie ERNST	: 37 voix
M. Jean-Daniel HERING	: 1 voix

Mme Nathalie ERNST ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue et immédiatement installée dans ses fonctions de 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

### **ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du troisième Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- M. Vincent KIEFFER

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 13
Suffrages exprimés	: 32
Majorité absolue	: 17

Ont obtenu :

M. Vincent KIEFFER	: 31 voix
M. Pierre-Yves ZUBER	: 1 voix

M. Vincent KIEFFER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

### **ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du quatrième Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- Mme Marièle COLAS-SCHOLLY

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 8
Suffrages exprimés	: 37
Majorité absolue	: 19

A obtenu :

Mme Marièle COLAS-SCHOLLY	: 37 voix
---------------------------	-----------

Mme Marièle COLAS-SCHOLLY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue et immédiatement installée dans ses fonctions de 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

### **ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du cinquième Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- M. Thierry FRANTZ

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 13
Suffrages exprimés	: 32
Majorité absolue	: 17

Ont obtenu :

M. Thierry FRANTZ	: 31 voix
M. Fabien BONNET	: 1 voix

M. Thierry FRANTZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

### **ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du sixième Vice-Président.

A été enregistrée la candidature suivante :

- Mme Suzanne LOTZ

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 45
Bulletins à déduire	: 20
Suffrages exprimés	: 25
Majorité absolue	: 13

Ont obtenu :  
Mme Suzanne LOTZ : 20 voix  
Mme Marie-Josée CAVODEAU : 2 voix  
M. Yves EHRHART : 1 voix  
M. Fabien BONNET : 1 voix  
M. Pierre-Yves ZUBER : 1 voix

Mme Suzanne LOTZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue et immédiatement installée dans ses fonctions de 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

### **ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé sous la présidence de M. Claude HAULLER, élu Président, à l'élection du septième Vice-Président.

Ont été enregistrées les candidatures suivantes :

- M. Jean-Claude MANDRY
- Mme Christine FASSEL-DOCK
- M. Jacques CORNEC

Ce vote a été organisé au scrutin secret dans les conditions prévues à l'article L 2122-7-1 du CGCT.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45  
Bulletins à déduire : 3  
Suffrages exprimés : 42  
Majorité absolue : 22

Ont obtenu :  
M. Jean-Claude MANDRY : 23 voix  
Mme Christine FASSEL-DOCK : 7 voix  
M. Jacques CORNEC : 12 voix

M. Jean-Claude MANDRY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de 7<sup>ème</sup> Vice-Président.


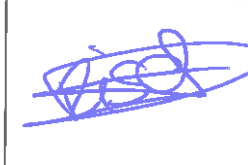

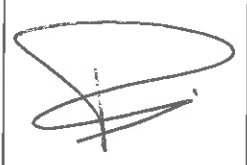

\*  
\* \*

Avant la clôture de la réunion et signature du procès-verbal de la présente séance, Monsieur le Président a donné lecture de la Charte de l' élu local prévu à l'article L 1111-1-1 du CGCT dont un exemplaire a été remis à chaque membre du Conseil de Communauté.

**OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS**

— NEANT —

**SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS**

Le doyen d'âge	La secrétaire	1 <sup>er</sup> scrutateur	2 <sup>ème</sup> scrutateur	Le Président
				

**Les membres du Conseil de Communauté**

Thierry FRANTZ 	Caroline WACH 	Fabien BONNET 	Nathalie ERNST 	Claude BOEHM 
Marèle COLAS-SCHOLLY 	Gérard ENGEL 	Laurence MAULER 	Jean-Daniel HERING 	Florence WACK 
Gérard GLOECKLER 	Anémone LEROY 	Hervé-Paul WEISSE 	Ferda ALICI 	Pierre-Yves ZUBER 
André RISCH 	Jean-Marie SOHLER 	Jacques CORNEC 	Claude HAULLER 	Doris MESSMER 
Pascal OSER 	Déborah RISCH 	Evelyne LAVIGNE 	Jean-Claude MANSRY 	Pascale STIRMEL 

Claude KOST	Sabine SCHMITT	Rémy HUCHELMANN	Suzanne GRAFF	Suzanne LOTZ
				
Yves EHRHART	Jean-Georges KARL	Christine FASSEL-DOCK	Vincent KIEFFER	Patrick CONRAD
				
Marie-Josée CAVODEAU	Marc REIBEL	Vincent KOBLOTH	Denis RUXER	Jean-Marie KÖENIG
				
Joanne ALBRECHT	Germain LUTZ	Denise LUTZ-ROHMER	Denis HEITZ	Jean-François KLIPFEL
				

Le procès-verbal a été arrêté et clos à BARR, le 9 juillet 2020 à 20h50 puis consigné séance tenante au registre des délibérations du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Conformément aux articles L 2122-12 et R 2121-1 du CGCT, l'élection du Président et des Vice-Présidents a été rendue publique par affichage dès nominations au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Un exemplaire a été transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein.